

## Maghreb Economic Forum

### Les rencontres-débats du MEF

#### Accord Commercial Préférentiel Tunisie – Algérie : Implications, limites et perspectives

Hôtel Concorde - Les Berges du Lac, 16 juin 2015

#### Synopsis:

L'Algérie et la Tunisie entretiennent des liens économiques anciens et solides, qui devraient être appelés à s'intensifier mais qui restent aujourd'hui marqués par un certain nombre d'obstacles.

Ces deux pays ont entamé en 2008 le processus de lancement de leur zone de libre-échange, par la signature d'un accord commercial qui n'a été ratifié qu'en 2010. En vertu de cet accord, une liste de produits bénéficie d'une exonération de droits de douane lors de leur entrée dans les deux pays et d'autres produits bénéficient d'un abattement. L'entrée en vigueur de cet accord commercial préférentiel en mars 2014 constitue une avancée importante dans la construction de l'espace économique maghrébin.

L'application et la mise en œuvre de l'accord ont rencontré cependant plusieurs contraintes et difficultés. En particulier, les opérateurs économiques algériens ont des difficultés à accéder au marché tunisien malgré les facilitations prévues par ledit accord. Malgré les mesures prises en décembre 2014, du côté tunisien, dans le cadre de la loi de finances 2015, certaines difficultés persistent. Des contraintes réglementaires et des difficultés d'ordre technique persistent et limitent le développement des relations économiques entre l'Algérie et la Tunisie. Quelles sont les implications prévues par cet accord ? Quelles sont les insuffisances et les limites de l'accord ? Répond-il aux attentes et défis des deux pays ? Quels sont les facteurs de blocage et les raisons des difficultés rencontrées ? Comment y remédier ? Cet accord prévoit des avantages plus importants pour les deux pays en matière d'échanges commerciaux, que ceux prévus par l'accord de libre-échange multilatéral, signé dans le cadre de la grande zone arabe de libre échange (Gzale). Néanmoins, où se situe cet accord par rapport à l'accord d'association signé par la Tunisie avec l'Union Européenne ?

Il est prévu que cet accord préférentiel bilatéral évolue vers un accord de libre-échange suite aux travaux d'évaluation prévus par la commission mixte tuniso-algérienne de partenariat commercial. Quels sont les prérequis d'une telle évolution et les perspectives offertes par une telle opportunité ? Cet accord peut-il jouer le rôle de locomotive pour la région du Maghreb dont l'union peine à se construire ?

C'est dans ce contexte fourmillant de questionnements, que le Maghreb Economic Forum organise une rencontre débat sur : Accord Commercial Préférentiel Tunisie – Algérie : Implications et défaillances. L'objectif est (i) d'amener à réfléchir de manière concrète sur la

pertinence de cet accord par rapport à la réalité des relations économiques tuniso-algériennes; (ii) d'attirer l'attention sur les facteurs de blocage et d'œuvrer à les lever; (iii) de suggérer des mesures concrètes permettant de débloquer la situation et de tirer profit de l'accord.

**Programme:**

<b>14h00-14h30</b>	Accueil des invités
<b>14h30-14h40</b>	Ouverture officielle de la rencontre et mot de bienvenue – Mr Kamel Lazaar, Président du Maghreb Economic Forum
<b>14h40-16h20</b>	<p style="text-align: center;"><b>Modérateur: Mr Marouane El Abassi, Universitaire et Spécialiste Secteur privé (Banque Mondiale)</b></p> <p><i>Questions abordées: quelle philosophie et quelle vision des échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Algérie? Quelle radioscopie des échanges actuels entre les deux pays? Quelle lecture critique apporter à l'accord commercial dans sa version actuelle? Quelles recommandations formuler pour faire évoluer cet accord?</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Implications et limites de l'accord commercial préférentiel Tunisie – Algérie</b></p> <p style="text-align: center;">Représentant du Ministère du Commerce - Tunisie Mme Maya Boureghda, avocat - Cabinet JurisMed - Tunisie Mr Mouloud Hedir, économiste - Algérie</p> <p style="text-align: center;"><b>Retour d'expériences et perspectives sur l'accord Tunisie Algérie</b></p> <p style="text-align: center;">Mr Ali Bey Nasri, Président de l'Association Nationale des Exportateurs Algériens Mr Slim Othmani, CEO, Rouiba - Algérie Mr Aziz Zouhir, CEO, Groupe Sotupa-Sancellia – Tunisie Mr Abdelaziz Rassaa, ancien Ministre de l'Industrie - Tunisie</p>
<b>16h20 – 17h20</b>	<b>Débat</b>
<b>17h20-17h30</b>	<b>Clôture de la rencontre</b>